



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION DELAGE-25-12-001

OBJET

MODIFICATION STATUTAIRE DU SMDEA

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit du mois de décembre de 18 h 00 à 19 h 00, l'Assemblée Générale Extraordinaire du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoquée, s'est réunie, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

Nombre de délégués en exercice :	393
Nombre de voix des délégués en exercice :	539.54
Quorum :	270.77
Quorum séance :	276.46
Nombre de procurations :	100

Nombre de voix recueillies :	
▪ Pour (compétences eau et assainissement) :	276.46
▪ Contre (compétences eau et assainissement) :	0
▪ Abstention (compétences eau et assainissement) :	0
▪ Non votants :	0

Vu la Loi NOTRe du 7 août 2015, portant les principes de transfert de compétences Eau et Assainissement,

Vu la loi n° 2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement,

Considérant que le transfert des compétences Eau et Assainissement aux communautés de communes n'est désormais plus obligatoire,

Considérant les statuts actuels du SMDEA et leur nécessaire réactualisation,

Considérant l'article 9 des statuts du SMDEA et ses modalités de mise en œuvre d'une modification statutaire complexe,

Considérant que le projet de modification statutaire a été présenté en Assemblée Générale du SMDEA le 4 septembre 2025 et qu'une période de 3 mois de consultation de ses membres s'est tenue du 8 septembre au 8 décembre 2025,

Considérant que les avis simples des membres du SMDEA ont été recueillis,

Madame la Présidente propose aux délégués de l'Assemblée Générale Extraordinaire, de délibérer sur la modification des statuts du SMDEA tels qu'annexés à la présente délibération, avec effectivité dès installation de ses nouvelles instances.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE,

- **APPROUVE,**

Ladite modification statutaire,

- **ADOpte,**

La modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement,

- **AUTORISE,**

Madame La Présidente à finaliser la modification statutaire du SMDEA.

La Présidente du SMDEA,

Christine TÉQUI

